

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

6me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 1er octobre 1867.

Numéro 23

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprisons-nous du sol, si nous voulons
conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES A FOURRAGE.

(Suite.)

DE L'ÉTENDUE RELATIVE DES HERBAGES ET DU NOMBRE
DE BESTIAUX NÉCESSAIRES DANS CHAQUE EXPLOITATION.

La ration des bœufs à l'engrais, tant en foin qu'en racines doit être considérée approximativement égale à celle des chevaux. — Celle des vaches peut s'évaluer à la moitié de celle des chevaux et des bœufs à l'engrais. — Quant à la ration des brebis, elle est environ, pour chaque, de deux livres de foin ou l'équivalent en paille, en racines ou en nourriture prise aux pâturages, etc. La consommation de chaque bête à laine représente donc à peu près 700 livres de foin par an.

De ces données, il ressort une vérité utile : c'est que si l'on ne peut présenter des calculs tout faits aux cultivateurs d'un pays entier, chacun, selon les circonstances et les lieux dans lesquels il se trouve, — d'après la connaissance qu'il a des herbages, et, si nous pouvons nous exprimer ainsi, de la capacité des animaux qu'il possède, pourra facilement arriver, pour son propre compte, à savoir combien, avec l'aide des pâturages et des racines fourragères, il lui faut d'étendue de prairies de diverses sortes, pour entretenir tel ou tel nombre d'animaux. Cette connaissance est fort importante, non seulement en théorie mais encore en pratique, car il vaut mieux vendre du foin dans les années ordinaires, que des animaux dans les années mauvaises ; et les engrais qu'on obtient toujours en quantité plus considérable des animaux abondamment nourris, l'augmentation de produits en chair, en laitage, etc., sont des compensations plus que suffisantes à un léger surcroît de consommation.

Après avoir cherché ce qu'une étendue donnée de prairie peut nourrir de bêtes de bétail, il reste à savoir combien d'animaux de toutes sortes on peut entretenir sur l'exploitation, pour obte-

nir la quantité d'engrais suffisante à la production des grains et des autres produits de la culture.

Dire au juste, et d'une manière absolue ce qu'il faut de fumier pour fertiliser une étendue donnée de terre pendant un temps voulu, et en étendant cette proposition, combien de têtes de bétail il faut pour produire les engrais raisonnablement nécessaires pour cela, est tout aussi difficile que d'indiquer de la même manière la quantité de tel ou tel herbage qui doit suffire partout à la nourriture d'un cheval, d'un bœuf, etc.

Cependant, à défaut de règles bien précises et bien généralés, il n'est pas impossible d'arriver à des données utiles. — Pour les terres dites à grain, les agronomes les plus expérimentés prétendent qu'un arpent de paille de céréales et un arpent de bonne prairie artificielle suffisent à chaque bête à cornes et même à un cheval, et qu'avec cette nourriture, ces animaux donnent en fumier 12 tombereaux de 3,600 à 4,000 livres chacun, par an.

Quant aux bœufs à l'engrais, M. de Dombasle a trouvé bien souvent qu'une écurie contenant 12 de ces animaux du poids de 600 à 800 livres chacun, donnait 9 voitures de fumier par semaine, ce qui fait par tête de bœuf, pour l'année entière, 39 voitures, soit 50,000 livres, c'est-à-dire, beaucoup plus que les chevaux, quoique la masse des aliments soit à peu près la même. Cette différence, vient d'abord de ce que ces derniers passent une partie du temps hors de l'écurie, tandis que les bœufs n'en sortent pas pendant toute la durée de l'engraissement ; et probablement aussi, de ce que les excréments du bœuf, étant plus liquides que ceux du cheval, exigent plus de paille pour les absorber. Les vaches dont la ration est environ moitié moindre que celle des bœufs, produisent du fumier à peu près dans la même proportion de nourriture, c'est-à-dire, approchant d'une vingtaine de voitures de 1,300 livres. Les moutons produisent environ 1,200 livres de fumier chacun, en déduisant celui que l'on peut raisonnablement imputer aux agneaux, et celui qui est disséminé au pâturage. Comme ils consomment par tête de bête adulte 2

lbs de foin, on voit que 100 lbs de foin ne produisent ici que 184 lbs de fumier.

A la vérité, le fumier de mouton est plus puissant et plus actif, à poids égal, que celui de bœuf, de vache et même de cheval ; mais il ne demeure pas moins démontré, par de semblables faits, que l'évaluation par tête de bétail, lorsqu'il s'agit de la production du fumier, est fort différente de celle qu'on peut faire, quand on n'a en vue que la quantité de nourriture nécessaire à chaque animal.

Enfin, les cochons donnent encore une certaine quantité de fumier qui n'a pu être évaluée comparativement à la nourriture de chaque animal.

D'après le calcul qui précède, chaque cheval produisant 25 voitures de fumier, un seul individu suffira donc pour l'engrais de chaque arpent. La même quantité de fumier, et peut-être un peu plus, sera fournie par un bœuf à l'engrais, et par deux vaches ; — et en admettant qu'on ne fit jamais parquer les moutons, environ 50 de ces animaux fourniraient le même nombre de voitures.

A la vérité, au lieu de 25 voitures de fumier, c'est-à-dire, 32,000 livres par arpent ; il est des lieux où l'on en met et où l'on peut en mettre raisonnablement moins ; mais il en est aussi où cette quantité ne serait pas même suffisante. A la vérité encore, ce n'est pas à beaucoup près, tous les ans qu'il faut revenir à une parcelle fumure. Il est des terres qui ne comportent pas une grande quantité d'engrais à la fois, mais qui ont besoin d'être fumées souvent ; — d'autres, au contraire, qui gardent mieux l'engrais, de sorte que ce ne peut être qu'après avoir fait une étude approfondie des divers terrains de chaque exploitation, de l'assolement qui lui convient le mieux et de l'étendue de soles qu'on devra engraisser chaque année, qu'il deviendra possible de savoir de combien d'engrais on aura besoin.

En quelques circonstances, on fume tous les deux ans ; — le plus souvent c'est tous les trois ou quatre ans.

Ainsi, partout et toujours, en agriculture, il faut étudier attentivement les circonstances locales. La science qu'on rencontre dans les livres peut faciliter cette étude, lorsqu'ils sont bien faits, et guider encore les esprits intelligents vers les améliorations possibles. Heureux l'auteur consciencieux qui approche de ce double but et qui sait faire comprendre l'utilité des théories en les dépouillant du faux brillant dont on les a trop souvent entourées !

DES DIVERSES PLANTES FOURRAGÈRES PROPRES À ÊTRE CULTIVÉES SOUS LE CLIMAT DU CANADA.

Des Graminées.

La famille des graminées, dont les semences farineuses fournissent aux habitants d'une grande partie du monde leur principale, souvent presque leur seule nourriture, est celle dont les espèces nombreuses font partout la base des pâturages et des prairies naturelles. — Dans beaucoup de lieux, elles concourent essentiellement à la formation des prairies semées.

Il nous est impossible de parler de toutes les graminées plus ou moins propres à la nourriture de nos bestiaux ; nous nous

contenterons d'entretenir le lecteur des espèces les plus recherchées ou les plus dignes de l'être comme fourrages, soit à cause de l'abondance ou de la qualité supérieure de leurs produits, soit par suite de leur rusticité et de la propriété si précieuse aux yeux de l'agriculteur, de croître sur les terrains les moins féconds et dans les localités les moins favorisées.

Nous nous efforcerons dans ce travail de nous rapprocher le plus possible des classifications naturelles et qui nous paraissent plus satisfaisantes pour l'esprit ; aussi d'arriver à faire mieux ressortir, par le moyen de courtes descriptions, les différences principales qui caractérisent les plantes des divers groupes et des genres dont nous devons parler.

Le vulpin des prés. — Cette plante a une tige simple, droite, de 1 à 3 pieds de haut, ses fleurs sont serrées sur une grappe en forme d'épi cylindrique, mou, blanchâtre ; ses feuilles sont lisses et terminées en pointe aigüe.

En France, en Angleterre, en Allemagne, ce vulpin est considéré comme une des graminées fourragères les plus précieuses par sa précocité et l'abondance de ses produits, son foin, quoiqu'un peu gros, convient également à tous les bestiaux et surtout aux vaches et aux chevaux.

La rapidité avec laquelle il accomplit les diverses phases de sa végétation, rapidité si grande qu'il n'est pas rare de le voir épiller deux fois la même année, lorsqu'il a été fauché de bonne heure une première fois, rend assez difficile de l'allier avec d'autres graminées. Cet excellent fourrage aime la fraîcheur autant qu'il redoute une humidité stagnante.

Le vulpin des champs. — Cette plante est vivace et se distingue facilement du précédent non seulement par ses glumes, mais par la simple inspection de sa panicule cylindrique, beaucoup plus grêle et beaucoup plus allonguée. Il s'élève communément moins, mais il talle beaucoup plus que le vulpin des prés, et s'il donne un fourrage moins abondant, il possède en compensation la propriété de mieux réussir sur les terrains élevés de qualité même médiocre. — (A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE

Dans un temps où quelques jeunes écorvelés oublient qu'ils sont catholiques, et se servent envers le clergé des termes les plus insultants et les plus injustes, nous ne croyons mieux faire, pour l'édification de nos lecteurs, que de mettre sous leurs yeux le langage d'un écrivain protestant à l'égard du chef de ce même clergé. Sans doute que, comme catholique, nous ne pouvons donner une approbation complète aux paroles qui vont suivre, il y aurait même de sérieuses réserves à faire ; cependant, si on met en parallèle la doctrine de cet écrivain, M. Ward, et celle de nos jeunes démagogues, nous sommes forcé d'avouer que les principes du premier sont bien plus ceux d'un catholique que les principes des seconds ; et l'expression de ses sentiments envers le souverain Pontife devrait couvrir de confusion ceux qui, après avoir été purifiés dans les

eaux saintes du baptême, avoir été introduits dans l'Eglise, avoir reçu les enseignements qu'elle distribue à ses enfants, lui jettent l'injure à la figure, dans la personne de ses ministres, et s'efforcent de lui déchirer le sein de leurs propres mains.

Le sublime hommage rendu à la papauté par ce frère séparé est bien fait pour consoler les véritables enfants de l'Eglise des attaques insensées que des impies et des aveugles dirigent tous les jours contre elle. En effet, tous les enfants bien-nés, ne se réjouissent-ils pas sincèrement quand ils entendent louer leur père ou leur mère, lors même que ces éloges viennent d'adversaires déclarés.

“Celui qui ne craint pas le recueillement, qui peut porter le poids d'une pensée sérieuse, se replie parfois sur lui-même et sur son temps; il en voit les infirmités et les besoins.

“Dans la liberté de notre intelligence, nous comprenons que le premier besoin du siècle, qui est le nôtre, c'est d'avoir une croyance qui l'élève et un frein qui le retienne. La foi chrétienne et la conscience chrétienne lui peuvent seules apporter ces deux bienfaits.

“C'est là notre conviction intime, et nous sommes heureux de l'avoir. Mais, hélas! nous sentons que le christianisme n'avait jamais passé par une crise plus périlleuse; aussi nous nous reprocherions un silence prolongé comme un crime et une lâcheté: *Væ mihi quia tacit!*

“La communion chrétienne est partagée en deux grands rameaux; les catholiques romains ou ceux qui croient avant de raisonner, et les dissidents, ou ceux qui raisonnent avant que de croire. Nous appartenons à cette dernière branche, et nul plus que nous, n'appèle de ses vœux le jour où les Eglises baptisées réunies ne formeront qu'un seul troupeau sous un seul pasteur: *Unum ovile et unus pastor.*

“Chrétien avant tout, toute atteinte portée au christianisme nous blesse profondément. Aussi n'avons-nous pu voir sans émotion les diverses violations et les amoindrissements répétés subis par le Pape comme roi temporel. Chrétien avant tout, nous ne sommes insensible à aucun des dévouements dont cette grande institution chrétienne du pouvoir temporel de l'Evêque de Rome est l'objet. Nous sommes heureux de saluer la généreuse abnégation de ces nobles jeunes hommes qui se sont arrachés à leur patrie et à de belles positions pour venir mettre au service de Pie IX une épée que, pour plusieurs, leurs pères avaient déjà portée aux croisades.

“Oui, ceux qui sont tombés sur les champs de Castelfidardo, sont tombés, peut-être sans le savoir, martyrs de la civilisation et du christianisme! Quand je les entends traiter, par certains écrivains, de fanatiques réactionnaires, je suis bien plutôt tenté de les regarder comme les confesseurs du progrès, eux qui prêchent l'exemple du sacrifice et du dévouement à une société égoïste et matérialiste.

“Le pape des catholiques est pour nous l'Evêque de Rome, le successeur de saint Pierre, la plus haute personification de l'épiscopat chrétien. Son ministère

doit être indépendant pour être libre et entouré de prestige extérieur, pour être respecté.

“J'ai besoin qu'un évêque chrétien, soit l'égal des rois; j'ai besoin qu'un évêque chrétien soit à l'abri de l'oppression; car si tous les évêques étaient baillonnés, je veux savoir où j'en trouverais un pour me parler hautement et librement de mon Dieu et de mon baptême: si tous les évêques, si tous les prêtres étaient enchaînés, je veux être sûr, qu'à mon lit de mort, à travers la distance, un bras sacerdotal pourra se lever librement vers le ciel et s'abaisser vers mon agonie pour la bénir et la consoler!

“Comme chrétien, je suis pour le pouvoir temporel de l'Evêque de Rome; comme philosophe, comme politique, que n'aurai-je pas à dire? Mais la nécessité de cette restitution a été vigoureusement démontrée au Corps législatif français et dans la presse par des hommes comme les Thiers, les Guizot, les Montalembert, et chacun se souvient de l'opinion d'un des plus illustres philosophes spiritualistes de notre époque, M. Victor Cousin, relaté par Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, dans son admirable livre de la *Souveraineté pontificale.*

“Il ne me reste donc rien à ajouter; j'oserai pourtant soumettre une simple réflexion aux hommes de ce parti qui croit avoir le monopole du patriotisme; eux qui font un si bruyant étalage de leurs opinions républicaines, ils accepteront peut-être le conseil désintéressé du citoyen d'un grand pays, qui, depuis son émancipation, doit au régime républicain sa liberté, sa gloire, sa prospérité. Le patriotisme ne consiste pas à entraver, par des manœuvres du parti pris, l'action du gouvernement de son pays, mais à éclairer et à seconder sa marche.

“Ils se montreront vraiment Italiens en travaillant à réconcilier Rome et Florence sur des bases sérieuses, justes et dignes, en poussant leur pays sur la voie des économies et des réformes financières, au lieu de l'obliger à un déploiement de troupes onéreux pour les deux Etats. Ils veulent l'Italie grande et puissante! Ils l'aideront à réaliser cette grande destinée, non par leurs complots et leurs déclamations, mais en se rendant dignes de l'Italie et de la liberté, par leurs travaux, leur constance et leur abnégation.

“Plus loin, j'ai écrit le mot d'autorité spirituelle, que plusieurs s'étonneront de trouver sous la plume d'un protestant.

“Ici se place un des souvenirs les plus suaves de ma vie: il y a quatre ans, je revenais de mon pays, la libre Amérique; je visitai Rome, j'y rêvai sur des ruines admirables, je parcourus ses plus riches musées, et enfin je demandai et obtins l'honneur d'être reçu par le Pape.

“Eh bien! en présence de ce vieil évêque qui porte sur son front la triple gloire de la royauté, de la vieillesse et du malheur, j'oubliai nos dissidences; bien plus, j'enviai ces heureux chrétiens qui, les yeux tournés vers ce magnanime vieillard, attendent à genoux que sa bouche laisse tomber des paroles qui seront obéies comme des articles de foi. J'aurais donné

tout au monde pour croire comme ils croient, pour l'aimer comme ils l'aiment, et pour le regarder comme le représentant visible de Dieu sur la terre, comme le temple où le Saint-Esprit rend toujours ses oracles.

"Alors, plus que jamais, j'ai éprouvé besoin de l'union. C'est sous l'empire de ce souvenir sacré que j'appelle tous les chrétiens à déposer le douloureux fardeau des préjugés injustes et des haines aveugles et à s'unir pour défendre le christianisme, s'ils veulent sauver la société.

PRESCOTT WARD."

Comme nous le disions plus haut, ce langage n'est il pas admirable et même étonnant dans la bouche d'un frère séparé! Maintenant pour mieux juger du prix que nous devons attacher à cet écrit, mettons-le en regard des paroles des jeunes démagogues auxquelles nous avons déjà fait allusion et qui sont tellement aveugles qu'ils se croient la mission d'éclairer l'Eglise elle-même dans la personne de ses prêtres et de ses évêques. Jamais, si nous exceptons le règne si scandaleux de l'*Avenir*, il nous a été donné de lire de semblables abominations sur nos journaux. Jamais esprit plus diabolique n'a inspiré une plume canadienne, et il faut être apostat pour oser afficher si haut l'impunité. Voyons :

"Il fallait recourir à des moyens d'une application plus universelle, pour être certain de se faire une majorité. La corruption était un mode d'opération tout trouvé et longtemps pratiqué. Il ne fallait donc aucun effort pour y avoir recours. Mais là encore, il restait un hiatus. Toutes les consciences ne sont pas encore perdues et violées, ce moyen restait impuissant à leur égard. Comment donc atteindre les consciences honnêtes ?

"Il y a une voix qui arrive sûrement aux âmes vertueuses, — c'est celle du prêtre.

"L'étranger impartial et désintéressé qui nous aura suivi dans cette histoire s'arrêtera ici avec stupeur et il se demandera si ce n'est pas un blasphème d'accoupler, seulement en imagination, le nom du clergé à un parti à jamais déshonoré par ses crimes politiques, par l'encouragement officiel qu'il a donné aux criminels juridiquement condamnés, aux faussaires jugés et à juger.

"Hélas! ce blasphème est encore plus grand que ne le ferait l'imagination, — il a existé dans les faits, il vient de se poser dans la plupart des comtés du Bas-Canada, sous la direction publique, officielle, de quatre évêques."

Dans un numéro subséquent, le même journal, après avoir signalé les mandements de nos évêques comme étant tout à fait hors de propos et condamnables à tous égards, ajoute :

"Dès que nous aurons terminé le récit des incidents des élections, nous soumettrons ces quatre mandements au creuset d'un examen calme et réfléchi et on passera de l'étonnement à la stupeur en contemplant le vide qui y règne sur les notions constitutionnelles et surtout l'énormité des contradictions qui y

pullulent. On se demandera si des hommes qui sont exposés à errer à ce point sur des principes aussi élémentaires du droit public, peuvent guider des autres sur des sujets qui demandent plus d'étude et de profondeur de vues."

Le croirait-on, c'est un prétendu catholique qui parle ainsi! C'est un jeune homme qui a même étudié la théologie! Dans quelles aberrations tombe l'esprit humain, quand une fois on a secoué le joug de l'autorité! Comme l'orgueil aveugle alors et jette sa victime en dehors de la voie de la saine raison et du plus gros bon sens.

Aujourd'hui nos évêques n'ont plus la permission et encore moins le devoir de dire aux fidèles qui leur sont confiés: "Mes Frères, voilà des temps difficiles qui approchent, on cherche à obscurcir votre intelligence, à égarer votre esprit; soyez sur vos gardes et si vous voulez aller dans le droit chemin, soumettez-vous à l'autorité légitimement constituée, marchez à la suite de ceux qui vous donnent l'exemple de cette soumission." Ce langage qui est en tout conforme à l'enseignement des Livres Saints est aujourd'hui hors de saison, condamnable même, et ce sont trois jeunes rédacteurs de journaux qui nous l'apprennent! Ne voient-ils pas, ces pauvres aveugles, que si jusqu'ici le clergé n'était pas justifiable d'intervenir dans les questions politiques, leurs écrits si fortement imprégnés d'impunité et d'insolence lui en feraient une stricte obligation.

CORRESPONDANCE.

Plantation des arbres fruitiers

Voici bientôt arrivé le temps de faire les plantations; car c'est en Octobre, vers le temps de la chute des feuilles, que les arbres souffrent le moins de leur déplacement. Cependant dans les terrains un peu humides, il vaudrait mieux attendre au printemps à faire la plantation, mais c'est toujours à l'automne qu'il faut se procurer les plants; et voici comment on les hiverne. Ayant creusé une rigole d'une douzaine de pouces de profondeur, dans l'endroit le plus sec de votre jardin, vous placez les racines de vos arbres dans cette rigole en couchant les tiges sur le sol. Puis ramenant la terre enlevée de la rigole vous en couvrez les racines de manière à en former une butte. De cette façon, vos arbres n'auront rien à souffrir des gels et dégels de l'hiver et du printemps; surtout si vous prenez encore le soin de leur couvrir la tête avec un peu de feuille; et au printemps vous les aurez tout prêts pour les mettre en place aussitôt que le temps en sera venu. En ne demandant vos plants qu'au printemps, comme la sève alors se met en mouvement aussitôt que la chaleur commence à se faire sentir, vous courez les risques d'en perdre une partie; si votre envoi venait à être retardé dans le trajet. L'exposition au soleil, seulement pendant une heure, des racines d'un arbre, au printemps, suffit quelquefois pour lui causer la mort, ou les faire souffrir sérieusement, tandis qu'il en est tout autrement à l'automne, où la sève est dans un état de repos.

Les nombreux amateurs qui se sont adressés, les années précédentes, à M. Morisset, pour avoir des arbres de Portneuf, ont eu une entière satisfaction, je conseillerais donc à tous ceux qui

veulent planter des vergers, de s'adresser à ce Monsieur, d'autant plus que ses arbres, que j'ai dernièrement visités, sont plus beaux cette année que j'aie encore vus.

Un Horticulteur Pratique.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne

Quoique l'entrée des élèves de l'Ecole d'agriculture ait eu lieu au commencement du mois qui vient de finir, il y a encore des retardataires. La cause de ces retards vient, sans doute, de ce que ces jeunes étudiants sont d'un âge où ils peuvent être très utiles à leurs parents dans les travaux des champs. Cela est très-regrettable, parce que les cours de l'école une fois commencés ne peuvent pas se répéter pour ceux qui arrivent trop tard.

Nos lecteurs savent déjà que l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne a fait bonne figure à l'Exposition universelle, puisqu'elle a remporté trois récompenses, deux médailles d'argent et une mention honorable. Ces distinctions ont d'autant plus de valeur, que la concurrence était plus redoutable, car beaucoup d'institutions agricoles avaient exposé ce qu'elles avaient de plus beau. Tous ceux qui prennent intérêt au progrès de l'agriculture n'ont pas manqué de visiter avec beaucoup d'attention cette partie de l'exposition canadienne. Ils ont été émerveillés de voir sur les bords du St. Laurent, défrichés par leurs ancêtres au siècle dernier, une institution, la première en ce genre, déjà parfaitement organisée pour l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture. En Europe, il a fallu des siècles pour en venir là.

Notre école vient de s'enrichir de trois collections importantes devant servir à toutes les démonstrations de l'enseignement spécial de la zoologie, de la botanique et de la géologie au point de vue de l'agriculture. Ces collections sont très-importantes, parce qu'avec leur secours, les leçons du maître prennent un caractère essentiellement pratique.

On a constaté depuis longtemps déjà, dans quelques établissements où se donnent des leçons de zoologie, de botanique et de géologie, l'heureux emploi des figures dessinées et coloriées, plus grandes que la nature, sans qu'elles cessent d'être exactes, et qui, tout en exagérant les proportions des organes, en maintiennent fidèlement les rapports.

PREMIÈRE COLLECTION.

10. Les planches murales d'histoire naturelle de M. Achille Comte forment la première de ces collections. Elles sont imprimées sur papier à fond noir et coloriées avec le plus grand soin. Elles servent à traiter toutes les questions de zoologie, de botanique et de géologie comprises dans le programme de l'Université de France. L'œil se familiarise facilement avec des peintures qui n'ont rien de l'aspect repoussant d'une dissection et qui, cependant, rendent l'étude de l'histoire naturelle aussi facile que si cette science était expliquée à l'aide des objets mêmes empruntés aux diverses classes des êtres organisés. Cette collection se compose de cent feuilles, de près de trois pieds carrés chacun, et accompagnée d'une légende explicative.

La première série, *Zoologie*, comprend soixante feuilles en cinquante-deux planches. Elle donne des dessins de principales fonctions physiologiques, et représente la distribution du aëgue animal en embranchements et en classes.

La seconde série, *Botanique*, comprend vingt-six feuilles. Elle représente tous les phénomènes de la vie végétale, et donne les caractères qui ont servi de base à la classification des plantes, et à leur répartition en familles. Trois planches sont consacrées aux champignons comestibles, aux champignons dangereux et aux plantes vénéneuses.

La troisième série, *Géologie*, comprend quatorze feuilles, en treize planches. Elle donne la configuration des divers terrains qui forment l'écorce du globe. Elle représente aussi des figures relatives aux systèmes des montagnes, aux volcans, aux puits artésiens, aux fossiles caractéristiques des diverses couches stratifiées.

Cet ouvrage a été adopté dans les Facultés, les Lycées, les Collèges, les Ecoles d'agriculture et un grand nombre d'Institutions ecclésiastiques en France.

SECONDE COLLECTION.

Cette collection donne plus que la figure et l'image des objets; elle donne les objets eux-mêmes dans toutes leurs formes et proportions avec leurs mille détails d'organisation. Ce sont des pièces d'anatomie artificielle pour le règne végétal comme pour le règne animal. L'ensemble de ces pièces est connu sous le nom de préparations d'anatomie *elastique* du Dr. Auzoux. Elles ont été introduites dans l'enseignement pour suppléer aux préparations naturelles. L'usage de ces préparations facilite et abrège singulièrement l'étude de l'histoire naturelle, prépare l'élève aux dissections, éloigne les dégoûts qui en paraissent inséparables, met l'étude de l'organisation animale et végétale à la portée de toutes les intelligences, et de toutes les classes de la société, et enfin diminue considérablement le nombre des sujets nécessaires, puisqu'une seule pièce renferme un grand nombre de démonstrations.

L'anatomie *elastique* restreinte à son origine à l'organisation de l'homme, embrasse aujourd'hui tout le règne organique. Le règne animal est représenté par un type de chaque grande famille, depuis l'homme jusqu'au zoophyte. Le règne végétal par une collection se composant déjà de plus de 100 types montrant les parties constituantes de la fleur, du fruit, de la graine de la feuille, de la tige, jusque dans leurs plus petits détails, même dans les mousses et les champignons. Chaque partie reproduite dans les proportions gigantesques peut s'enlever séparément.

La substance mise en œuvre n'est point le carton-pâte, mais quelque chose de plus résistant et de plus durable dont lui seul a le secret.

L'anatomie *elastique* est aujourd'hui en usage dans les écoles de l'ancien et du nouveau monde, non seulement dans les facultés de médecine, mais dans une infinité d'autres établissements.

Sa Sainteté Pie IX a fait l'acquisition de ces préparations pour ses établissements universitaires. Par ce témoignage public de satisfaction accordé à l'auteur de l'anatomie *elastique*, Elle a sans doute voulu faire savoir qu'elle encourage ce mode d'enseignement.

Les moyens dont notre école dispose n'ont pas permis d'acheter toute la collection. Il a fallu se contenter de ce qui pressait le plus, et coûtait le moins pour une bourse déjà vide. Pour le règne animal c'est une petite collection d'abeilles groupées sur un gâteau de cire; pour le règne végétal, un échantillon de céréale, de légume et de bois.

10. L'abeille, grossissement considérable (3 pouces de long), est reproduite sous six formes différentes: Reine, mâle, civière, ouvrière avec propolis, avec pollen, sur lesquelles se retrouvent les caractères intérieurs et extérieurs qui distinguent chaque type; gâteau de cire dans les mêmes proportions, sur lequel on voit des cellules pour le miel, pour le pollen, pour des œufs de reine, de mâles, d'ouvrières, avec des œufs des larves et des nymphes aux différentes époques de l'incubation. Ces abeilles n'ont pas seulement la forme et l'aspect extérieur dans toute leur perfection. Au moyen de la dissection le Dr. Auzoux, nous montre toutes les parties de chaque organe intérieur. Elle le suit dans ses moindres ramifications. Dans l'abeille comme dans le cheval

et le gros singe, tous les organes sont ingénieusement emboîtés les uns dans les autres, et disposés pour se découvrir successivement au regard. La fidélité de la reproduction s'étend de la forme à la couleur.

On dit que le comble de l'art en matière d'éducation, est d'instruire la jeunesse en l'amusant. Cela est souvent bien difficile à réaliser. On est forcé d'avouer que le Dr. Auzoux a trouvé un moyen sûr de remplir ce programme dans toute sa rigueur.

20. La seconde pièce de la collection est un grain de blé, 30 fois le diamètre, avec ses enveloppes, la couche embryonnaire, la masse farineuse, l'embryon et ses dépendances, que l'on peut détacher et remplacer par un embryon commençant à se développer par l'acte de la germination, sur lequel on voit tout ce qui constitue la plante.

30. La troisième pièce est un pois, tige, feuilles, stipules, vrilles, fleurs avant et après l'inflorescence, gousse énormément grossie, montrant la structure de la feuille carpellaire avec une série d'ovules aux différents degrés de développement, avec une autre gousse à l'état voisin de la maturité, montrant la graine, les enveloppes et la plante.

Chaque partie pouvant s'enlever et se détacher séparément, permet de bien faire comprendre tous les détails et toutes les modifications que présente la *sépale*, le *pétale*, l'*étamine*, l'*anthère*, la *feuille carpellaire*, l'*ovule*, etc., aux différentes phases de la germination, de la floraison et de la maturation.

40. La quatrième pièce de la collection, est un fragment de bois de chêne commun, de 3 ans, énormément grossi, sur lequel on voit la moelle centrale, les vaisseaux spiraux ou trachées, l'épithélium médullaire, les rayons médullaires, la composition des couches ligneuses, les vaisseaux annulaires, rayés et ponctués, les espaces lacunaires, le duramen et l'aubier, le cambium séparant les couches ligneuses de la couche corticale. Sur cette dernière dont les feuillettes sont séparés, on distingue l'épiderme, la couche subéreuse, la couche herbacée, les vaisseaux lactiques et les fibres du liber.

Le savant Docteur possède encore plusieurs autres modèles qu'il serait bien utile d'avoir dans une école d'agriculture. Ce sont : 10. Pour l'enseignement de la zootechnie, un cheval montrant sur un côté les muscles, nerfs et vaisseaux de la couche superficielle ; sur l'autre, les muscles, nerfs et vaisseaux de la couche profonde ; dans les cavités, tous les organes splanchniques s'enlevant séparément un à un, comme dans une dissection. Le cerveau avec tous les détails du système nerveux, la langue, les dents, le larynx, le cœur, les poumons, l'estomac et tous les intestins y paraissent avec toutes leurs particularités anatomiques. Prix : 3,000 francs. 20. Divers modèles de tares osseuses se démontant, de tares osseuses en place, de tares osseuses recouvertes par la peau, de tares molles, pied et sabot de cheval se décomposant. Prix : 200 francs. 30. Les mâchoires du bœuf accusant nettement l'âge aux différentes époques de la vie. Cette collection comprend 14 types différents. Prix : 100 francs. 40. Pour l'étude des insectes nuisibles à l'agriculture, un modèle de hanneton, comme type, à l'état parfait, considérablement grossi (12 fois le diamètre ordinaire) avec les muscles, les trachées, les nerfs, les viscères, se décomposant en autant de fragments qu'il y a d'organes, et offrant plus de 600 objets de détails indiqués par autant de numéros — Prix : 250 francs.

(Troisième collection au prochain numéro.)

Exposition Intercoloniale

Nous lisons à ce sujet dans le *Courrier de St. Hyacinthe* :

Le projet d'une exposition Intercoloniale à laquelle prendraient

part toutes les Provinces qui composent le Domaine du Canada, s'agit actuellement dans la Province d'Ontario, et il est probable que la question sera résolue affirmativement à Kingston, où se tient ces jours-ci l'Exposition Provinciale.

Cette décision sera un appel auquel nous devons répondre dans l'intérêt de l'agriculture et de l'industrie. Il importe en effet que nous mettions à profit les progrès que les Provinces Maritimes ont pu réaliser dans les différentes branches des sciences pratiques. Elles nous sont unies par le lien constitutionnel ; il faut qu'elles le soient également par l'émulation dans la voie du perfectionnement.

Peut-être serait-il à propos que l'on s'occupât de cette question durant les Expositions de Comté, comme on s'en occupe durant l'Exposition de Kingston.

La récolte

Cette année, comme les années précédentes, les cultivateurs qui n'ont pas mis leurs grains en quintaux ont eu à souffrir des pluies qui ont été assez fréquentes, depuis 3 semaines environ. L'expérience est pourtant un grand-maître, et on ne cesse de l'invoquer à tout instant, et avec raison ; nous ne savons pourquoi on la néglige si complaisamment sur ce point, surtout quand on a été soi-même victime de son incurie.

On est souvent fort léger quand on croit avoir à se plaindre de la providence ; si on y regardait de plus près on verrait que très souvent on se fait l'instrument de son propre malheur.

RECETTES.

Gruau d'avoine

Pour préparer ce gruau, on met de l'avoine dans une chaudière avec très-peu d'eau, comme pour cuire à la vapeur : on fait chauffer doucement. L'avoine est cuite quand un bâton de bois blanc plongé dans la chaudière en sort sans trace d'humidité. On place l'avoine ainsi cuite pour sécher sur un four ; quand le pain est cuit, on ajoute quelques fagots, et on laisse le four fermé environ un jour. Cette opération grille en partie le grain, qui prend une couleur foncée de noisette et devient plus facile à digérer, on le fait passer entre deux meules assez espacées pour briser l'enveloppe sans rompre le grain ; on sépare du grain la vanne, on réduit ensuite l'avoine en gruau entre des pierres très-dures. Ce gruau cuit à l'eau avec un peu de beurre, ou délayé dans du lait ou du bouillon, est un aliment sain et agréable.

Conservation des choux

À bord des vaisseaux on emploie une méthode ingénieuse pour conserver les choux ; elle permet aux passagers de les manger verts pendant toute la traversée, et elle a de plus l'avantage de n'occasionner aucune espèce de frais.

Cette méthode consiste à arracher ce végétal lorsqu'il n'est encore parvenu qu'à trois ou quatre pouces hors de terre. On coupe alors son pied à deux ou trois travers de doigts de la pomme ; on creuse la moelle de cette tige à un pouce de profondeur environ, et on suspend les choux à distance égale les uns des autres, par la portion restante du pied. Ainsi suspendue, la partie creusée des végétaux se trouvant en dessus, on la remplit d'eau douce chaque matin, et la fraîcheur des choux s'entretient ainsi pendant plusieurs mois.

Méthode écossaise de conserver les œufs

Les habitants des montagnes d'Ecosse conservent leurs œufs d'une manière aussi simple que facile à employer : ils les plongent pendant une minute ou deux, dans de l'eau bouillante, de manière à coaguler une partie du blanc et à former ainsi, dans tout le pourtour de l'œuf, une couche mince qui en protège l'intérieur contre l'accès de l'air.

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

Dans les ruines.

(Suite.)

- Il croit...
- Que vous possédez un trésor... Noiroot calcule... le dénonciateur reçoit au moins une partie des dépouilles de la victime, et si Noiroot déteste les nobles, il aime furieusement l'argent.
- Hector garda le silence.
- Monsieur le Vicomte, reprit Antoine, que faisiez-vous cette nuit aux ruines de Kéroulas !
- J'y cherchais des souvenirs, d'anciens et doux souvenirs, murmura le jeune homme.
- Le citoyen Brutus secoua la tête.
- Noiroot ne vous croira pas.
- Qu'importe si vous me croyez, vous ?
- Noiroot peut lancer une dénonciation contre moi, comme il en a lancé une contre vous... Si je veux vous servir efficacement, je dois rester le pur, le zélé, l'incorruptible Brutus... eh bien, Noiroot affirme, et la légende du pays est d'accord avec ses pensées, que les caves de Kéroulas renfermaient un trésor... ce trésor vous êtes allé le chercher cette nuit...
- Ce trésor ne m'appartient pas ! s'écria Hector.
- L'œil de Brutus lança de fauves éclairs rapidement éteints sous ses lourdes prunelles.
- Soit, mais vous en êtes détenteur, monsieur le Vicomte.
- Oui, reprit monsieur de Kéroulas, je l'avoue, il y avait au château de mon oncle des valeurs considérables... la veille de sa mort le comte écrivit deux lettres...
- Deux... répéta Brutus.
- Un testament et une lettre, reprit Hector... Dans l'un de ces documents, il m'enjoignait de me mettre à l'abri, de ne point tenter de lutter contre un orage qui nous emporterait tous, de fuir momentanément la France pour échapper à la mort... mais de prendre auparavant dans les caves du manoir, une cassette qu'il y avait déposée... J'ai obéi.
- C'est de cette cassette que parle Noiroot.
- Encore une fois, Antoine, ce qu'elle contient n'est pas à moi, mais...
- Pourquoi n'osez-vous dire : A votre cousine, mademoiselle Yvonne de Kéroulas.
- Ah ! vous avez raison, Antoine, je ne devrais pas faire de réticence avec vous, car c'est offenser votre dévouement... mais en vous taisant ce détail qui ne m'est pas absolument personnel, je n'offensais point la vérité... Oui, ce que j'allais chercher dans les décombres du manoir, c'est la dot de ma cousine, les dernières épaves de la fortune des Kéroulas.
- Oubliez-vous, monsieur le Vicomte, que je me regarde comme l'intendant de ses propriétés ?
- Non, Antoine, et Dieu vous tiendra compte de votre honnêteté, mais ce que m'a confié mon oncle sera aussi bien gardé que la fortune conservée par vous.
- Maintenant, monsieur le Vicomte, il ne me reste plus qu'à vous demander pardon des mesures que je vais être obligé de prendre.
- M'incarcérer ? demanda vivement Hector.
- Pour éviter les accusations de Noiroot.
- Soit, Antoine, ce soir vous disposerez de moi ; maintenant il me faut quelques heures de liberté... J'ai des dispositions à prendre... je jure de me constituer prisonnier avant la nuit.
- Le regard d'Antoine tenta de fouiller la pensée du jeune homme.
- Est-ce qu'il veut prévenir sa cousine ? se demanda-t-il.
- La réflexion le convainquit que mademoiselle de Kéroulas se

trouvait provisoirement à l'abri, car Hector ne semblait point s'inquiéter à son sujet. Pourquoi le vicomte voulait-il donc quelques heures de liberté ? La cassette ne se trouvait-elle pas en sûreté ? voulait-il confier à quelqu'un le secret de ce dépôt ? ou plutôt, ce dépôt restait-il à faire, et le vicomte ne porterait-il point son trésor avec lui ? Brutus fit un prodigieux effort de cerveau, mais il trouva une conclusion.

— Je souhaite que ma condescendance n'ait pas de suites fâcheuses ni pour vous ni pour moi, monsieur le Vicomte... Je ne saurais rien refuser au fils de mes maîtres... Je vous laisse libre sur parole, sachant bien qu'en face de l'échafaud, un gentil homme ne saurait mentir... Vous avez quatre heures de loisir... passez donc dans mon cabinet, vous y trouverez un costume complet sous lequel je désire que l'on vous reconnaisse...

— Oh ! merci ! s'écria Hector.

Il allait franchir le seuil de la chambre désignée par Brutus quand il revint sur ses pas.

— Je préfère garder ces vêtements, dit-il.

— Ils vous compromettront.

— La maison a deux issues...

— Gardées toutes deux par des soldats qui ne manqueront pas de vous reconnaître... Oh ! Noiroot fait bien les choses ! Il vous soupçonne et il me surveille... quelle raison vous porte d'ailleurs à refuser de prendre pour si peu de temps cette carmagnole qui vous travestira si complètement.

— Je ne puis, dit Hector.

Brutus s'inclina profondément.

— Rec recez, dit-il, ma parole de faire pour votre salut ce que je ne ferais point pour moi-même, en dépit de votre méfiance et de vos soupçons... la justice est lente à venir... elle sera un jour éclatante... Vous ne mettez pas cette carmagnole, et je vais vous dire pourquoi, monsieur le Vicomte... Dans la doublure de votre habit sont cachés toutes vos valeurs... Vous pouvez sortir... Je crains pour vous, cela est vrai, et je puis être aussi gravement compromis que vous-même dans une heure, plus encore, proscrit ; votre défense, votre tête, voulez-vous tenter de sauver quelque chose du naufrage?... Vous n'avez rien fumé, et vous ne devez rien ! mais moi, en protégeant votre suite, je trahis mon parti, et ce parti ne me pardonnera pas...

Par un mouvement rapide, le vicomte saisit une paire de ciseaux, et en un instant les diamants cousus par Madeleine s'éparpillèrent sur le bureau.

— Je vous en fais dépositaire devant Dieu, Antoine.

Les yeux du républicain étincelèrent.

— Enfin, dit-il, vous me rendez justice !

— Ces diamants sont plus en sûreté dans les mains d'un honnête homme qu'au fond de toutes les grottes de la côte.

Brutus fit rouler les diamants dans un tiroir dont il prit la clef.

— Maintenant, dit-il, voici mon plan ; pour empêcher Noiroot de m'accuser, ce qui ferait seulement qu'on vous donnerait d'autres juges, je vais vous déclarer suspect... comme tel on vous incarcère... il suffira de ne point vous mettre sur la liste de ceux qui doivent passer tout de suite en jugement, pour que le surcis se prolonge à mon gré... Il durera jusqu'à ce qu'un navire de l'Etat en partance pour une terre lointaine vous prenne à son bord... Je me chargerai des ordres à donner, des préparatifs à faire... Le soir de son embarquement je mets au capitaine investi de ma confiance une lettre de recommandation instantane, et les valeurs que vous venez de me confier... Une fois en mer, votre vie dépend de Dieu seul.

— Vous êtes mon sauveur ! s'écria Hector.

— Acceptez-vous ce que je vous propose ?

— Tout !

-- Vous pourrez par mon entremise correspondre avec Mademoiselle de Kéroulas.

En ce moment quelques fusils brusquement posés à terre dans la salle voisine causèrent un bruit sourd.

— Noiroi s'impatiente, dit Brutus.

— Merci encore une fois, Antoine ! et que le ciel vous donne la récompense que vous méritez !

Brutus frappa un coup sec sur un timbre.

Noiroi parut.

— Qu'on emprisonne ce jeune homme, dit Brutus, nous venons après s'il est coupable.

— A-t-il avoué ? demanda le colporteur.

— Ils nient toujours, ces gueux de royalistes.

— Vous n'êtes pas sûr qu'il soit le vicomte de Kéroulas.

— Pas encore.

— Et vous ignorez où est la cassette ?

— Complètement.

— C'est pas fort, pour un homme comme vous, grommela Noiroi.

Puis se tournant vers le vicomte.

— En route ! dit-il.

Hector tourna la tête pour échanger un dernier regard avec Antoine.

Mais soit terreur des suites de cet emprisonnement, soit qu'il n'osât fixer ses yeux sur ce beau jeune homme qui marchait si courageusement au-devant de la trahison et du danger, le citoyen Brutus avait en ce moment la tête tournée, et feignait de feuilleter une grosse liasse de papiers.

Quand M. de Kéroulas eut disparu, le fils du fermier courut à la porte, la ferma à double tour en prenant la précaution de laisser la clef en dedans, puis il couvrit le tiroir dans lequel il venait d'enfermer les pierres, et les prenant fiévreusement dans ses mains, il les fit scintiller, miroiter, briller, étinceler sous les yeux divers de la lumière.

Ses lèvres se dilataient en large sourire, ses yeux luisaient de lueurs fauves ; tous les appétits s'éveillaient dans cette nature abjecte, et ce fut avec une expression de joie diabolique et de menace terrible qu'il s'écria :

— La dot d'Yvonne de Kéroulas ! La dot est riche, et elles sont bien belles les filles d'aristocrates !

VI

Fiançailles.

C'était une belle frégate que la *Thémis*, fine de coque, élancée de mâture, coquette de voiles. Depuis longtemps les gens de Recouvrance n'avaient pu admirer un bâtiment dont la course pût être plus rapide, et qui fût à même de soutenir plus sérieuse attaque et défense. Car, en dépit de la grâce parfaite de son aspect, la *Thémis* gardait un air martial capable de réjouir les plus difficiles. Par les sabords s'allongeaient les cous de bronze des canons ; on devinait que la Sainte-Barbe regorgeait de munitions ; et à une époque où la lutte avec les Anglais prenait les proportions d'une épopée, ce n'était pas un détail de peu d'importance. Les matelots que l'on apercevait sur le pont avaient une mine résolue ; quelques-uns semblaient presque farouches. L'uniforme gardait alors des facilités et des fantaisies étranges. Les ceintures rouges s'étalaient jusque sur la poitrine, la veste rappelait vaguement la carinagnole et l'on pouvait détourner de l'aspect certains visages. Le pont de la frégate brillait ; les cuivres étincelaient ; un homme actif surveillait les moindres détails. Le commandement de la *Thémis* ne pouvait être un jeune officier paré de ce grade important comme d'un cadeau d'ordre. Il savait le métier et sans nul doute avait suivi la pénible hiérarchie de ses grades divers.

Il devait être content.

La *Thémis* tranquille sur ses amarres se balançait doucement. Les vergues soigneusement croisées s'appuyaient sur leurs balancines ; celles-ci, des extrémités de la vergue à la tête du mât, figuraient les côtés d'un énorme triangle isocèle, et l'arbre géant qui avait fourni le mât majestueux semblait descendre perpendiculairement jusque dans les entrailles du navire.

Le grément était lissé, ordonné, propre, comme les échelons de fil d'une habile ménagère.

Les manœuvres raidis attendaient les matelots hardis et les mousses agiles.

Autour de la batterie seulement on remarquait un mouvement inaccoutumé. Les marchands et les marchandes faisaient leurs offres de service. Les éventaires contenaient mille séductions naïves, pour les marins, ces grands enfants ! Le capitaine d'armes maugréait, menaçant de jeter la cargaison à la mer si on ne débarrassait la *Thémis* au plus vite.

Mais en ce moment personne n'écoutait le capitaine d'armes.

Des parents et des amis échangeaient des adieux, des promesses. Les barques dans lesquelles ils se tenaient semblaient collées aux flancs du navire. De l'une d'elles, une femme vêtue en paysanne s'adressait à un mousse alerte, au beau visage, à l'œil vif.

J'ai cousu un scapulaire dans ta veste, mon enfant, disait la mère ; n'oublie jamais de prier... oh ! les vagues sont mauvaises et hurlent fort la nuit ! Cependant, Guilaneck, quand je songe au malheur du temps, à nos églises pillées et à nos prêtres massacrés, j'aime mieux te savoir sur l'Océan, près de Dieu, loin des hommes... On se battra, sans doute, ô mon Guilaneck, je sais bien qu'on doit se battre... Tu feras ton devoir, partout et toujours... ton père est mort en accomplissant un beau sauvetage, je l'ai pleuré, je le regrette encore, mais je le prie comme un saint, comme un martyr.

— Soyez tranquille, mère, je ferai mon devoir comme un homme.

— Tu auras des heures de tristesse, Guilaneck... ceux qui t'aiment le mieux ne pourront te témoigner toute leur affection ; à mesure que le matelot monte en grade, si sa tendresse ne diminue pas, il perd au moins le privilège de la témoigner... pense au pays, à notre maison dans les genêts, à Recouvrance... à la tombe de ton père... et puis, quand les rêveries te prendront, elles nous prennent toujours à nous autres Bretons quand la côte a disparu depuis de longues journées, alors tu trouveras ceci, Guilaneck... mon cadeau d'adieu, la surprise que je t'ai ménagée...

Les yeux du mousse étincelaient de curiosité sous les larmes qui les voilaient.

Anaïk prit alors un paquet soigneusement enveloppé, et Guilaneck en voyant ce qu'il contenait poussa un cri de joie.

— Un biniou ! dit-il, un biniou !

— Et tu ne seras point consolé seul par les airs de la lande et de la côte, Guilaneck... Flambarde se souviendra des *prudans* en écoutant tes refrains, Moucheron et Faribole danseront de joie... Et le capitaine, tout capitaine qu'il est, se sentira bien heureux d'entendre les airs des sonneurs.

— Oh ! vous avez eu là une vraie idée de mère, reprit Guilaneck... je comprends maintenant ce qui me manquait jadis au point de m'empêcher de respirer... Mon oncle Roscoff avait beau me témoigner toutes sortes de bontés, je restais triste et insensible, j'avais besoin du biniou, du cher biniou de mon pays. Quand j'en jouerai, il me semblera que je respire nos champs de bruyères, et que je vois les genêts jaunes de fleurs former de grandes vagues dorées sur la côte... oh ! ma sainte bonne mère, il n'y avait que vous pour songer à donner un biniou à votre Guilaneck ! — (A continuer.)

Les sciences rustiques

Suite et fin

L'enfant partit, et depuis quelques mois il est de retour en France. Qu'a-t-il rapporté de son voyage pour les cinq francs qui lui avaient été confiés ? Une superbe paire de lunettes montées à la chinoise et enfermées dans un étui des plus curieux. Mais ceci n'est rien. Dans un bocal d'alcool qu'il s'était procuré, il avait entassé toutes les bestioles chinoises qu'il lui fut possible d'attrapper, et il rentra au pays avec son trésor. Un marchand de curiosités qui, au débarqué, le vit avec son bocal, en examina le contenu et voulut d'une seule sauterelle qu'il y aperçut lui donner 50 francs ; mais notre petit mousse, heureux d'avoir apporté une bête vraiment curieuse, refusa et courut vite porter son bocal à son destinataire. La sauterelle en question était, en effet, une pièce fort rare et fort belle : elle n'était pas seule : une blatte énorme et magnifique l'accompagnait, ainsi que plusieurs mouches fort jolies, inconnues en Europe. Voilà donc un enfant, qui de la façon la plus simple, a contribué en quelque chose au progrès des sciences naturelles. Le bocal du petit mousse est, à cette heure, dans les armoires du muséum de Rouen.

Voici l'autre fait :

Des laines en suint sont apportées de Buenos-Ayres au Havre, vendues ensuite, lavées et teintées. Pour certaines teintures, plusieurs parties de ces laines ont bouilli deux heures, et même quelques-unes ont subi deux fois cette opération ; elles ont été plongées dans des mélanges assez corrosifs. Eh bien ! ces laines, étendues humides sur un plancher, souvent se couvrent en quelques jours d'une belle verdure provenant de la germination des innombrables graines apportées de Buenos-Ayres, et conservées sous la teinture, malgré les lessivages et la double ébullition. Qui nous a révélé ce fait ? Un savant de profession ? Non pas, mais un négociant qui a su l'apercevoir et en comprendre la portée pour la solution du problème des résistances vitales. On sait, en effet, que pour certaines graines cette résistance est tout à fait étonnante ; mais peut-être n'a-t-on pas encore cité de fait aussi extraordinaire que celui de ces graines deux fois bouillies et teintées, et conservant encore leur faculté germinative.

Ta, ta, ta, reprit Mathurin, je ne crois point que des graines bouillies pendant quatre heures puissent encore germer, ce qui équivaldrait à admettre qu'il existe des graines impossibles à cuire ; mais il n'en est pas moins démontré que tous, grands et petits, ignorants ou instruits, nous pouvons faire en toutes les sciences quelques découvertes utiles : il ne s'agit que d'ouvrir partout des yeux intelligents. Vous avez dit et répété cent fois combien l'étude des insectes, par exemple, conviendrait aux enfants de la campagne, si dans les écoles primaires on savait la leur enseigner d'une façon intéressante. C'est au point de vue agricole surtout qu'il faudrait leur faire étudier les insectes, et pour cela le premier point serait d'éveiller leur attention sur les mœurs

de toutes les bestioles champêtres. Ce sont leurs mœurs, en effet, que le cultivateur a besoin de connaître.

— Bravo, père Mathurin ! Buffon et Réaumur étaient parfaitement de votre avis, et jamais ils n'omirent d'observer avec soin les mœurs des animaux dont ils s'occupaient. Ces idées, depuis eux, ont été un peu négligées, mais heureusement elles commencent à reparaitre, et elles feront, n'en doutez pas, leur chemin dans le monde.

Dieu le veuille ! et puissions-nous voir ceux qui enseignent savoir ce que doit être vraiment l'éducation de l'enfance ! Le temps est venu pour tous d'entrer franchement au cœur de la vérité, et d'oser prendre pour premier livre la Nature elle-même.

— Très-bien ! très-bien ! dis-je à mon tour. Et ajoutez qu'une autre partie de l'histoire naturelle, vraiment populaire et rustique, l'étude des poissons, vient aussi, grâce aux aquariums en tous lieux établis, de prendre un développement sans exemple dans le passé. On sait maintenant de façon certaine que nous pourrions avoir, même dans l'eau et jusqu'au fond des mers, des animaux domestiques, aussi bien que dans nos champs, dans nos basses-cours et dans nos étables. Les anciens, on le voit dans Pline, avaient dressé les dauphins à la pêche, et s'en étaient fait des serviteurs actifs, intelligents et soumis.

Vous voyez, ami Mathurin, quel monde nous avons à étudier et à organiser. La nature nous est à peine connue, et c'est d'hier que nos yeux se sont ouverts à la réalité.

Voilà quelques-unes des réflexions qu'on peut faire partout au sujet d'un journal d'agriculture.

De l'eau.

L'eau est potable, dit M. Michel Levy, quand elle est limpide, légère, aérée, douce, froide en été, presque tiède en hiver, sans odeur, d'une saveur franche, vive, agréable ; elle ne doit être ni fade, ni piquante, ni salée, ni douceâtre, ni acerbe, ni sulfureuse ; elle doit bouillir sans se troubler ni former de dépôt, bien cuire les légumes et les viandes sans les durcir, dissoudre le savon sans former de grumeaux ; elle ne doit occasionner aucune pesanteur ni trouble dans les digestions.

Le point le plus important pour que l'eau soit bienfaisante, c'est la température. L'eau sans être trop froide, doit, en hiver comme en été, être à une température moins élevée que celle du corps ; prise ainsi en petite quantité, elle apaise la soif, relève les forces de l'estomac et modère la transpiration trop active de la peau.

L'eau de pluie est la plus pure, mais il faut la recueillir en rase campagne ou en mer dans un vase large et quelques temps après le commencement de l'averse, parce que la première pluie entraîne des corpuscules en suspension dans l'atmosphère. Dans les temps d'orage, elle contient une certaine quantité d'acide nitrique.

Les eaux de source sont-elles préférables

aux eaux de rivière ? On a beaucoup discuté, et on discute encore sur cette question, et il a été enfin reconnu que les eaux de source, ainsi que celles de rivière, peuvent être bonnes comme elles peuvent être mauvaises. Les sources diffèrent à l'infini selon les terrains qu'elles traversent ; les eaux de rivière, naturellement purifiées en roulant sur un fond rocaillieux, peuvent être altérées par les orages et par les déjections des villes, etc. Aucun choix sérieux ne peut être fait *a priori* ; l'analyse chimique doit seule décider la question.

L'eau que avec excès détruit l'appétit, produit l'atonie du tube digestif, des coliques, des diarrhées, etc. La privation d'eau pendant le repas nécessite, de la part de l'estomac, une plus forte dépense de liquide pour la transformation des aliments, et donne lieu à la sécheresse et à l'irritation.

L'eau est la boisson par excellence ; les neuf dixièmes de l'espèce humaine s'en contentent. Dans les conditions régulières de la vie, il n'est pas de boisson qui convienne mieux à l'homme ; elle tempère l'effervescence des passions et conserve la force et la fraîcheur de l'esprit.

L'eau joue un grand rôle dans la guérison de certaines maladies. On connaît le mot de Desmoulins mourant : " Je laisse après moi, dit-il, deux grands médecins : la diète et l'eau. "

Maximes

Mieux vaut être boiteux que toujours assis.

Mieux vaut la tête d'un chien que la queue d'un lion.

Mieux vaut se faire désirer que d'être importun.

Mieux vaut mécontenter par cent refus, que de mentir en une seule promesse.

Mieux vaut être que sembler homme que bien.

Mieux vaut juger entre ennemis qu'enfermer ses amis.

Mieux vaut être marteau qu'enclume.

Mieux vaut user des souliers que des draps.

Mieux vaut semer moins et labourer davantage.

Il a employé toutes les herbes de la St-Jean

On dit cela d'une personne qui a mis tout en œuvre, employé tous les moyens imaginables pour faire réussir un projet, ou a usé de toutes sortes de remèdes pour se guérir de quelque maladie. Les herbes de tout genre sont fort abondantes au mois de juin, à l'époque de la St-Jean, et une croyance superstitieuse attribuait des vertus merveilleuses à certaines plantes cueillies le jour de cette fête entre les premières lueurs de l'aurore et le lever du soleil : *Par la vertu de l'herbe St-Jean, penses-tu qu'il te sied de faire le fou*, disait-on à quelqu'un qui sortait des bornes de la convenance. Le livre des *Erreurs populaires* rapporte même que ces plantes étaient regar-

dées comme d'excellents spécifiques, comme pouvant préserver des incendies, du tonnerre, etc., et de plus que l'on allait jusqu'à les porter sur soi comme un talisman. On a fait justice du préjugé. On ne sait plus aujourd'hui quelles pouvait être ces plantes, ni même bien au juste quelle était la fête de la Saint-Jean où il fallait cueillir l'herbe pour qu'elle fût efficace, car, comme le dit *Le Moyen de parvenir*, il y a la St-Jean qu'on fauche, la St-Jean qu'on tond, la St-Jean qu'on bat et la St-Jean qu'on chausse.

ANNONCES.

ARBRES FRUITIERS!!

Le soussigné offre au public la plus belle collection d'arbres fruitiers qu'il ait encore eue dans sa pépinière. Ces arbres, de 3 à 4 ans de greffe, mesurent de 5 à 7 pieds de longueur. Parmi les Pommiers, entre autres espèces se trouvent les suivantes : Baldwin, Pepine d'automne, Hawley, Reinette de Montmorency, Gravenstein, Astracan rouge, Grise, Sibéries, etc. Prix : le pied, 2 chelins ; 12 pieds, \$4.00.

Pour la liste des Pruniers, Cerisiers, etc. demandez le Catalogue, en vous adressant au soussigné

LS. MORISSET,
à Portneuf.

Le propriétaire de la *Gazette des Campagnes* a acheté de M. Morisset 12 pieds de Pruniers au mois de mai 1866, et d'un de ces pruniers appelé Bradshaw, il récoltait cet automne une prune qui seule pesait 1½ once ; il en a été de même des fraises dont une seule pesait ¾ d'once.

1er octobre 1867.

POUR LES PORTS D'EN BAS

LE STEAMER PROVINCIAL

LADY HEAD,

Quittera le Quai, pied de la Rue St. Jacques

A QUATRE HEURES P. M.,

MARDI

LE 8 OCTOBRE COURANT,

Arrétant aux places ci-dessous,

BASSIN DE GASPÉ;

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHEDIAC et

PICTOU.

On ne considère pas aucun voyage pris à moins qu'il ne soit payé d'avance.

Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU,

Gérant.

1er octobre 1867.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.		Retour.	
POINTE LEVI	12 30 P M		4-00 P M	
Hadlow	12-40		3-50	
Chaudière Junction	1-05		3-30	
St Jean Chrysostôme	1-20		3-10	
St Henri	1-40		2-50	
St Charles	2-15		2-15	
St Michel	2-40		1-50	
St Valier	2-55		1-35	
St François ou Berthier	3-15		1-13	
St Pierre	3-30		1-00	
ST THOMAS	3-50		12-40 A M	
Cap St Ignace	4-20		12-13	
L'Anse à Gile	4-32		12 00	
L'ISLET	4-50		11-45	
	5-05		11-30	
Trois Saumons	5-15		11-15	
St Jean Port Joli	5-35		10-50	
Elgin Road	5-47		10-37	
St Roch	6-00		10-20	
STE ANNE	6-30		9-50	
Rivière Ouelle	6-50		9-25	
St Denis	7-08		9-05	
ST PASCAL	7-25		8-45	
Ste Hélène	7-45		8-20	
St André			8-05	
St Alexandre	7-15		7-50	
Chemin du Lac	8-35		7-25	
RIVIÈRE-DU-LOUP	8-55		7-00	

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DE
L'ISLET

L'EXPOSITION annuelle de cette Société se tiendra à St. Jean Port-Joli, Jeudi, le 10 octobre courant.

A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

La *Floré Canadienne*, ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada, donnant le nom botanique de chacune, ses noms vulgaires français et anglais, indiquant son parcours géographique, les propriétés qui la distinguent ; le mode de culture qui lui convient, etc., accompagnée du Vocabulaire des termes techniques et de chefs analytiques permettant de rapporter promptement chaque plante à sa famille, au genre et à l'espèce qui la déterminent. Ornée de plus de 400 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, curé de Portneuf. En 2 volumes. Prix, brochés, 10 chelins ; reliés, 12s. 6d.

AUX CULTIVATEURS
ET
PROPRIÉTAIRES DE MOULINS

Grande Scierie de l'Isle-Verte
Convertie en manufacture d'Instruments agricoles, etc.

DEFIE TOUTE COMPETITION!!!

Les soussignés offrent en vente, à leur Manufacture d'instruments agricoles, des *Arrache-Palates perfectionnés qui ne laissent rien à désirer quant à leur bon fonctionnement.*

Ils ont constamment en mains : Moulins à battre, Cribles, Charrues de douze modèles, et considérées les meilleures en usage ; Roues pour voitures de toutes espèces ; Smuts perfectionnés pour moulins à farine ; Chaudrons à sucre et à soupe ; Poêles de cuisine, de chambre, de parlour et de laiterie ; de différents patrons.

Les soussignés désirent informer les propriétaires de moulins qu'ils seront toujours désireux de recevoir leurs commandes pour toutes espèces de mécanisme se rattachant à la construction de moulins. Ils désirent surtout attirer l'attention des meuniers sur les *Smuts* (machines à nettoyer le grain) perfectionnés, qui ont donné jusqu'à présent beaucoup plus de satisfaction que ceux manufacturés dans d'autres boutiques du Canada.

Les ouvrages seront exécutés à des prix beaucoup plus bas qu'à Québec ou ailleurs, et seront garantis donner entière satisfaction, sans quoi l'argent sera remis.

L'un des soussignés, M. Rousseau ayant acquis dix années d'expérience dans ce genre d'industrie, et ayant passé une partie de ce temps dans les meilleures manufactures des États-Unis, pourra donner des modèles et spécifications à ceux qui le désirent, sans charge extra sur les articles commandés.

Une visite à leur atelier leur acquerra la certitude de votre encouragement, on ce qu'ils pourront donner entière satisfaction sous tous les rapports.

Quoique les soussignés aient placé des dépôts d'instruments d'agriculture provenant de leur manufacture chez les principaux marchands des paroisses du Bas-Canada, les personnes suivantes ont été spécialement nommées *Agents pour la manufacture de Bertrand et Rousseau* :

A Québec, — F. H. Bellew, dépôt d'instruments d'agriculture, Marché Champlain, Basse-Ville ; H. S. Scott & Co., marchands de fer, rue Buade, Haute-Ville ; J. L. Martineau, marchand de fer, rue des Fossés, St. Roch de Québec.

A la Rivière-du-Loup, chez M. Joseph Lévêque, marchand.

A St. Germain de Rimouski, chez M. J. T. Couillard, marchand.

CHS. BERTRAND et ANT. ROUSSEAU,
Manufacture d'instruments agricoles,
etc., etc., à l'Isle-Verte.

16 Septembre 1867.

VINS DE MESSE

Constamment en mains chez les soussignés.
CERTIFICAT.

J'ai examiné un Vin de Sicile provenant des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires; en conséquence je puis le recommander comme *Fin de Messe*. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adultérés.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 17 juin 1867.

Ce Certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel.

—AUSSI—

Vin de de Port, Vin blanc, Claret, Vin Gingembre, Curacoa, Champagne, Cherry Cordial, Sauterne, Cognac, Maraschino, Old Tom, Vin St. Julien, Château Larose, Haut Barsac, DeKuyper Gin.

Les soussignés sont agents de la maison G. E. Desbarats; ils sont aussi autorisés à recevoir le paiement des abonnés ou de nouveaux abonnements à la *Gazette des Campagnes*.

GARANT & TRUDEL,

Libraires,

Rue la Fabrique, Haute-Ville, Québec.

A VENDRE

A la Grande-Baie, Saguenay

PLUSIEURS terres en parfait état de culture, à quelques arpents de l'Eglise de St. Alexis, d'un moulin à scies, à farine, à carder, et d'une tannerie, savoir:

- La ferme du Barachois.... 1300 arpents
- La ferme du Moulin..... 450 "
- La ferme du Village..... 450 "
- La ferme du Portage..... 200 "

Condition de la vente.

Tout comptant ou au moins les deux tiers comptant. Le reste à crédit avec intérêt.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. ROBERT BLAIN, à la Grande-Baie, Saguenay, ou à l'Hon. D. E. PRICE, Québec.

Chicoutimi, 20 novembre, 1866.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANOUIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, écr, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*: Histoire populaire du Pape Pie IX. — Prix, 12 sous.

On peut se procurer à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* de la graine de Bromé de Schrader.

MOULINS A BATTRE

Le soussigné informe les Cultivateurs qu'ils pourront se procurer à sa boutique des *Moulins à battre* améliorés tout récemment. Il peut exécuter à domicile toute commande qui pourrait lui être faite pour les moulins à battre de forte dimension.

ELZEAR ROUSSEAU

St. Alexandre, Comté de Kamouraska.

1er août 1867.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHÉ.

VENANT d'être reçu chapeaux de paille nouveaux — Robes — Indiennes — Batiste française frappée, — Garnitures — Boutons — Parasols — Manchettes et Collets — Jupons — Rubans — Garnitures d'Amber nouvelles.

Département des Messieurs :

TWEED du Canada — Tweed écossais — Etoffes à surtout — Flanelles à chemises — Flanelles de fantaisie — Attaches et Echarpes — Chemises blanches — Chemises et Pantalons — Valises en cuir nouvelles — Gants, etc.

A vendre chez

LÉGER et RINFRET

No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville

1er mai 1867.

Québec.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 12 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

F. CARRIER & Cie.,

A l'Enseigne du Batiment,

No. 57 RUE SAINT-JOSEPH,

VIS-A-VIS L'EGLISE ST. ROCH, QUEBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils VENDENT A REDUCTION pour argent comptant, pour le compte de leurs créanciers, tout leur immense fonds de Marchandises sèches, Hards faites, Chaussures, Pelleteries, Coiffures de toutes sortes, etc., etc., etc.

F. CARRIER & Cie.

1er juin 1867

On trouvera, à la Librairie de la *Gazette des Campagnes*, la *Vie Populaire du Pape Pie IX*, pour 12 sous.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. G. GAUDIN, Ptre.

LE CONSERVATEUR DES DENTS



PELLODONTE

Odorant du Dr. POURTIER, chirurgien-dentiste. Préparation hygiénique scientifiquement composée pour purifier la bouche, conserver les gencives et les dents. A vendre chez tous les pharmaciens et à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*.

2 novembre 1866.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

ESSAI

SUR

LE LUXE

ET LA

VANITE DES PARURES,

SPECIALLEMENT DÉDIÉ AUX PERSONNES DE LA CAMPAGNE,

Par Al. Mailloux, Ptre. V. G.

Prix : 36 sous.

ANNALES DU COLLEGE DE STE. ANNE

Première livraison.

CATALOGUE

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

DES ÉLÈVES DU

COLLEGE DE STE. ANNE

Depuis sa fondation en 1829 jusqu'à 1867, avec la date d'entrée, sortie, résidence et profession de chaque élève, suivi d'une liste des Directeurs et Professeurs, par ordre chronologique, et se terminant par un obituaire des élèves morts au Collège depuis ce temps.

Prix : 2 schellings

Ceux qui nous feront parvenir, par lettre affranchie, 44 centimes en estampilles de poste, en recevront un exemplaire par le retour de la maille. Les demandes doivent être faites au plus tôt, car il a été imprimé un nombre très-limité de cet ouvrage.

On peut également se procurer ces deux brochures à la Librairie de Messieurs Garant et Trudel, rue de la Fabrique, H.-V., Québec.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
 AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE
 Le 29 septembre 1867.

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| Bérubé, George | Bélanger, D. Caroline |
| Barry, Clément | Beaulieu, J. Bte. |
| Caron, Napoléon | Case, Ferdinand |
| Couillard, Charles | Courberon, Phimie |
| Caron, François | |
| Dubé, Vincent (3) | Dubé, Louis |
| Dechêne, Paschal | |
| Grondin, Henri | Gagnon, J. Baptiste |
| Lagacé, Germain | Lagacé, J.-Bte |
| Larente, Régis | Lizotte, Dme Delina |
| Lizotte, Thomas | Lévêque, André |
| Miville, Clovis | Murray, Miss G |
| Magons, Antoine | Michaud, Laughlin |
| Ouellet, Josephine | Ouellet, Didace |
| Pelletier, Joseph | Anselme Pelletier |
| Pinault, Ovide (3) | |
| Roy, Clovis | Roy, Albert |
| Sirois, Joseph, Maire | |

JOSEPH DIONNE,
 Maître de Poste.

A VENDRE

UNE TERRE voisine de l'Eglise de MATANE, de 1 arpent de front sur 40 arpents de profondeur, sans bâtisse. Le prix est de £100.
 On pourrait facilement et à bon marché faire l'acquisition de deux arpents de front contigus à cette terre, et former ainsi une ferme magnifique au centre de Matane.
 Pour informations s'adresser au Bureau de la Gazette des Campagnes.
 1er octobre 1867.

TRAITÉ

DE CALCUL MENTAL

à l'usage des écoles canadiennes
 PAR
 F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le sousigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
 Imprimeur-Editeur

C'est le temps ou jamais d'acheter des animaux de meilleures races

GRAND AVANTAGE AUX CULTIVATEURS!!!

Le Gouvernement Canadien, dans le but de faciliter l'achat d'animaux de race améliorée, oiseaux de basse-cour de premier choix, exempte, par un avis publié dans la Gazette Officielle, les Sociétés d'agriculture qui feraient l'achat de tels animaux, etc., aux Etats-Unis, des droits de Douane. Les cultivateurs trouveront avantageux de pouvoir s'adresser à un des établissements le plus en renom aux Etats-Unis, celui de L. B. Silver. Ce Monsieur a établi à Ste. Anne de la Pocatière une

AGENCE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES" DE



L. B. SILVER
 SALEM, OHIO
 IMPORTATEUR
 ELEVEUR
 ET
 FOURNISSEUR

D'ANIMAUX DE PREMIER CHOIX ET TRES RARES

Cochons blancs de Chester, Ohio,
 Provenant de CHAMPION qui à neuf semaines pesait 100 livres, et a obtenu les premiers prix aux principales Expositions des Etats-Unis. Leur pesanteur peut atteindre de 500 à 1000 livres, même jusqu'à 1200 livres.
 Moutons mérinos, moutons Leicester de premier choix, à vendre à bas prix. On peut également se procurer toutes espèces d'oiseaux de Basse-cour : Poules noires de Java, de Bramah Pootra, White Face Black Spanish, Creve-cœur, Golden Poland, Dorkings blanches, Dominique, Noires d'Afrique, Dindes blanches de Hollande, Oies chinois, Canards du Brésil, etc
 Pour informations s'adresser directement à Firmin H. Proulx, qui est spécialement autorisé à recevoir des commandes pour cet établissement.

NOUVELLES MARCHANDISES

NOUVELLES Etoffes à robes, Etoffes à Mantilles, Garnitures pour robes et Mantilles, Chapeaux de paille pour dames, Chapeaux de paille pour enfans, Cols et manchettes pour dames, Etoffes à Jupons, Cravates pour dames.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Nouveaux melletons, Draps d'été, Flanelles (tissus fins) pour l'été, Cravates et Cols, Chemises, etc., Drap noir français, Casimires, etc., Drap bleu, Drap gris, etc.

MERINOS double, grande variété, Drap d'Albert, Cordé Royal, Soie, Drap d'été, etc., etc., Ceintures de laine, Chapeaux de satin, Chapeaux de paille, Chapeaux de feutre pour MM. du Clergé.

En vente chez
 HAMEL et FRÈRES,

1er mai 1867. Québec, Rue Sous-le-Fort

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anno, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

ROYAL VICTORIA HOTEL,

HUBERT PICHE,

PROPRIÉTAIRE.

SOREL, C. E.